POIDS & SANTÉ

AVANT VOTRE VOL BIPLACE



20–95 kg

PLAGE DE POIDS HABITUELLE

AU DÉCOLLAGE

Vous devez pouvoir marcher et courir 10–15 m au décollage.

80–95 kg
Être capable de courir activement au décollage.

PLUS DE 95 kg
Contactez Azur Parapente.

SANTÉ

Aucun certificat médical n'est demandé.
Ne partez pas si vous êtes malade ou après avoir consommé de l'alcool ou des stupéfiants.
Une prothèse de genou ou de hanche est une contre-indication.
En cas de doute, demandez conseil à votre médecin.

Le test de la chaise : pouvez-vous sauter pieds joints depuis la hauteur de l'assise d'une chaise (environ 50 cm), même en tenant la main de quelqu'un ?